



Samuel Minot, président de BTP Rhône et métropole de Lyon. - © Nicolas Robin **INTERVIEW**

«La reprise des chantiers va conduire à revoir toute l'organisation», Samuel Minot, président de BTP Rhône et métropole de Lyon

Propos recueillis par Emmanuelle N'Haux (Bureau de Lyon du Moniteur) | le 06/04/2020 |

La reprise de certains chantiers va nécessiter la mise en place de mesures sanitaires particulières et la remise à plat de l'organisation du travail. La montée en charge ne pourra pas se faire du jour au lendemain.

Où en est l'activité BTP dans le Rhône et la métropole de Lyon ?

Nous estimons que **85 % des chantiers sont aujourd'hui à l'arrêt**. Les chantiers qui tournent sont principalement liés à des activités d'urgence et de dépannage. Toute la filière connaît la même situation. Les industriels ont mis leur production à l'arrêt et seuls quelques négociés ont redémarré leur activité sur le principe de commande en ligne. Sans compter que les maîtres d'ouvrage publics, comme la région par exemple, ont préféré stopper tous leurs chantiers pour l'instant.

« Il faudra des semaines pour que l'activité reprenne normalement » La sortie du guide l'OPPBTB permet-elle d'envisager un redémarrage rapide de l'activité ?

Nous étions dans l'attente de la sortie de ce guide pour voir dans quelles conditions nous pourrions reprendre les chantiers dans de bonnes conditions sanitaires. Nous sommes en train de l'analyser pour voir comment appliquer ces règles sur le terrain. Mais, il est évident, que pour bon nombre d'entreprises, la reprise des chantiers nécessite de **fournir aux équipes du matériel de protection — masques, gel hydro-alcoolique, etc. — qu'elles n'ont pas !**

Par ailleurs, les situations de travail en co-activité, celles dont la proximité des compagnons est nécessaire rendent inapplicables les gestes barrières. Pour les autres, **il va falloir revoir toute l'organisation du chantier**, en adaptant les moyens de chantier comme les bases vie, en travaillant corps d'état par corps d'état etc. Tout cela ne va pas se faire rapidement. Sans compter que toutes ces dispositions vont entraîner **des frais supplémentaires**, de nettoyage, de matériel, etc. Et **qui va supporter ces frais ?** Lorsque le déconfinement aura lieu, il faudra des semaines pour que l'activité reprenne normalement.

Qu'en est-il au niveau des moyens humains ?

Nombre de nos compagnons, dès l'annonce du confinement, **sont repartis dans leur pays d'origine**. D'autres sont à la maison et gardent leurs enfants. Et beaucoup ne sont **pas prompts à reprendre les chantiers alors que l'épidémie est toujours présente...**

« L'équilibre financier des entreprises de BTP risque d'être mis à mal rapidement »

Quelle est la situation économique des entreprises ?

Elles sont aujourd'hui **rassurées** par les annonces du gouvernement quant à leur **éligibilité au régime du chômage partiel**. De même les aides aux entreprises, qu'il s'agisse du **report des charges sociales et fiscales, du prêt garanti par l'Etat ou du report des échéances bancaires**, permettent de pallier à court terme les difficultés de trésorerie. Mais l'inquiétude demeure face à ce « **mur de dettes** » **qu'il faudra rembourser alors que les encaissements clients se feront rares...** L'équilibre financier des entreprises de BTP, qui n'ont pas des niveaux de marge astronomiques, risque d'être mis à mal rapidement. Pour alléger les comptes d'exploitation, il faudrait aussi qu'elles puissent **différer leurs amortissements**.